



© Xavier Richer

Soirée Citoyenne à Genève

expérience

Les promotions citoyennes de Genève, une fête de bienvenue qui marque l'arrivée à la majorité

La majorité est une transition importante pour les jeunes qui rapidement se transforment en citoyens responsables de leurs actes face à la société et la loi. Dans l'objectif de les sensibiliser, de préparer les jeunes à cette responsabilité et de célébrer officiellement cette étape décisive, la ville de Genève, en collaboration avec l'Association des Communes Genevoises, organise, chaque année, une cérémonie pour tous les jeunes qui vont avoir 18 ans.

Genève, capitale du canton du même nom, est la deuxième ville suisse après Zurich, et la première de langue française. Sa population atteint plus de 185 000 habitants et 450 000 dans le canton.

Cette cérémonie de promotion a eu lieu pour la première fois en 1942 pour mettre en

évidence, de manière solennelle, l'entrée des jeunes dans la vie civique. A partir de 1943, les filles ont été également invitées à une soirée, qui au début avait lieu parallèlement à celle des garçons.

En 1999, la dénomination initiale de "Promotions Civiques" a été remplacée par celle de "Promotions Citoyennes", un terme plus adapté pour décrire de manière singulière le passage des jeunes à leur statut de citoyen. En 2000, un autre changement important a eu lieu. En effet, tous les jeunes qui vivent dans le canton, suisses et étrangers, sont dorénavant invités à cette Soirée Citoyenne. La ville de Genève se présente ainsi comme une "Ville du monde, ville de Paix", qui souhaite accueillir tous les jeunes sans discrimination.

La Soirée Citoyenne, constitue une occasion unique pour sensibiliser les jeunes à leurs droits et devoirs citoyens. Elle permet aussi de contribuer à la promotion de l'engagement civique et au développement de l'esprit citoyen.

La cérémonie est menée par Mr Manuel Tornare, Maire de Genève et Conseiller administratif de la ville, et elle compte sur (suite page 2)

"La ville de Genève fête, depuis 1942, l'entrée des jeunes dans leur majorité. Elle organise une soirée qui, en plus d'être une fête d'information et de divertissement, transmet la notion de responsabilité individuelle et collective en matière de règles et de devoirs permettant la vie en collectivité."

éditorial

Pour répondre à la demande exprimée par différentes villes membres, l'Association Internationale des Villes Educatrices a débuté, en phase expérimentale et en collaboration avec l'Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement, le séminaire **"Ville Educatrice et Gouvernance locale"** avec l'objectif principal de réfléchir à la relation entre ces deux concepts et leur interprétation dans les diverses villes de l'AIVE.

Lors de ce séminaire, les responsables municipaux, entre autres, et différentes organisations de la société civile sont invités à découvrir et à développer les aspects éducatifs de leurs programmes ou de leurs interventions. Les participants sont également conviés à explorer des formes rationnelles, réalistes, disparates et utiles de la collaboration transversale entre les responsables municipaux eux-mêmes et entre eux et les différentes organisations de la société civile.

Dans l'objectif de pouvoir adapter la proposition à différentes réalités, les villes, qui participent à cette phase pilote du séminaire, (suite page 3)

expérience

Les promotions citoyennes de Genève, une fête de bienvenue qui marque l'arrivée à la majorité

la présence d'un Conseiller d'Etat ainsi que d'une centaine de représentants des autorités cantonales, municipales et judiciaires.

Elle est organisée par la Délégation de la Jeunesse du Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de la ville de Genève, en collaboration avec l'Association des Communes Genevoises.

Pour susciter l'intérêt des jeunes concernés, la cérémonie s'articule en trois parties. La première partie est officielle. Elle est présidée par le Maire qui engage les jeunes à écouter le discours d'un Conseiller d'Etat.



Présentation officielle avec le Maire



Jeunes présents à la Soirée

La deuxième partie est caractérisée par l'entretien d'une personne dont le parcours de vie est assorti d'une expérience marquante pour les jeunes et particulièrement significative pour la communauté. Au cours des différentes éditions, des invités tels que la Présidente de l'Association Afghanistan Libre, une survivante d'un camp de concentration, une religieuse connue pour ses œuvres caritatives à travers le monde, un rescapé d'Hiroshima, à l'occasion des 60 ans du lancement de la première bombe atomique ou, comme lors de la dernière cérémonie, un des premiers environnementalistes suisses, ont participé.

Enfin, dans la troisième partie de la cérémonie, la place est donnée à un spectacle de divertissement comme, par exemple, des pièces de théâtre qui évoquent des événements importants qui se sont produits dans la ville ou le canton.

A la fin, les jeunes reçoivent un livre d'images de Genève, un guide d'adresses utiles pour se diriger aussi bien au niveau professionnel que pour des démarches pratiques de la vie quotidienne et un bon d'achat qui leur permet de choisir librement un DVD, un livre, etc. Cela leur permet de se souvenir que, à partir de ce moment, ils participent de manière engagée et responsable au principe de cohésion sociale.

Dans la dernière édition, qui a eu lieu en janvier 2008, plus de 1100 personnes ont participé dont 900 jeunes. Ceci démontre le grand accueil fait à une initiative de plus de 65 ans, qui développe l'engagement des jeunes vis-à-vis des idéaux démocratiques, de la citoyenneté et de la vie en collectivité.

On pourra trouver sur le site www.edcities.org des renseignements plus détaillés sur cette expérience.

présentation: Mairie de Genève,
Délégation de la Jeunesse

personne à contacter: Mr Claudio Deuel
e-mail: : claudio-deuel@ville-ge.ch

réseau de villes

★ La ville de Changwon (République de Corée) organise, les 26 et 27 septembre prochain, le séminaire "**Le droit d'apprendre, la construction de la Citoyenneté, la ville comme agent de la cohésion sociale**".

Changwon, qui fait partie du Comité Exécutif depuis le mois d'avril, a conçu ce séminaire dans l'objectif d'accroître, de consolider et de faire la promotion de l'AIVE dans la région Asie-Pacifique. Par conséquent, plusieurs villes d'Asie, le Secrétariat et différentes villes de l'AIVE ont été invitées.

Le séminaire combinera des conférences plénières et des groupes de travail sur les thèmes suivants :

Le droit d'apprendre: On approfondira la manière de développer le droit d'apprendre pour toutes les personnes, par la réorganisation de la structure et des environnements socio-culturels de la ville, afin d'élargir les opportunités d'apprentissage et de promouvoir la participation active des personnes dans ce processus comme au sein des différentes modalités d'éducation (formelle, non formelle ou informelle).

La construction de la citoyenneté: On abordera la façon de promouvoir la participation citoyenne pour considérer la construction collective de la ville comme un espace démocratique.



La ville comme agent de cohésion sociale: On considérera la nécessité d'apprendre à vivre ensemble, d'inter-agir avec les autres en respectant leur intérêt et leur valeur, de passer d'une orientation dirigée aux intérêts individuels à une autre fondée sur des objectifs communs et de justice sociale.

Ce séminaire laissera également la possibilité aux participants de découvrir les politiques et les expériences éducatrices de Changwon car il s'inscrit dans le "Festival de l'apprentissage", organisé chaque année dans la ville.



entretien

Marta Vincenzi

Maire de Gênes, Italie



Quels ont été les changements politiques et sociaux les plus marquants de ces dix dernières années en ce qui concerne le développement de "Gênes Ville Educatrice"?

On ne peut pas faire face seul à ce défi, composé de risques et d'opportunité. A un même niveau d'importance, d'autres institutions, associations, organisations, écoles, universités, entreprises, fondations, banques ainsi que les citoyens en général participent à ce processus. Cette représentation d'une large participation, aussi utopique que l'on voudra mais inéluctable, contient toutes les questions destinées à configurer le gouvernement nécessaire à la construction collective du futur de la ville. C'est une valeur idéale et résistante relative au projet éducatif de la ville, contenue dans la Charte des Villes Educatrices.

Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste le Pacte d'Eugenia et quel est son bilan?

Le pacte d'Eugeni@ constitue un processus, qui a essayé de promouvoir la citoyenneté active et des organisations sociales, la coordination inter-institutionnelle, l'élargissement de la sphère publique grâce à la diffusion et à la décentralisation du pouvoir institutionnel et à l'inclusion sociale, l'activation de ressources et de synergies destinées à un développement de la ville lié à la croissance culturelle des individus. Il n'a pas imposé d'obligations aux signataires. Il n'est pas intervenu en ce qui concerne la légitimité des décisions éducatives, réalisées hors des limites du pacte, il n'a pas prétendu non plus se configurer comme un mode d'accès privilégié aux ressources publiques. Il a atteint un niveau acceptable d'auto-organisation, en se dotant de ses propres règles de fonctionnement, jusqu'au moment où il est arrivé à être formellement souscrit par presque 400 citoyens. Pendant les cinq années de travail, plusieurs assemblées, réunions de coordination et rencontres des bureaux thématiques ont été convoquées pour la préparation d'un volume de documentation remarquable.

Quels changements se sont-ils produits au

sein de la Mairie qui ont donné une impulsion à la participation citoyenne?

Nous conduisons actuellement des initiatives d'écoute et de dialogue avec les citoyens grâce à l'organisation de rencontres avec des comités ou avec des particuliers. Ceci a lieu en collaboration avec un bureau dédié à cette orientation, « Dialogue avec les citoyens et les Samedis du Maire ». Il s'occupe de recueillir les requêtes déposées afin de les adresser aux Départements et aux services compétents, de suivre leur parcours administratif et d'offrir aux citoyens un retour sur les actions accomplies. Il faut préciser que la recherche de modalités et d'initiatives concrètes de participation citoyenne au cours des différentes phases du gouvernement de la ville se fonde, d'une part, sur le trajet mentionné de réforme tendant à une décentralisation maximale et, d'autre part, sur une idée solide de la dimension de Ville Métropolitaine comme lieu de redéfinition des projets d'avenir de la ville, allant de l'amélioration de la qualité des services rendus au citoyens à la construction permanente d'un sentiment d'appartenance.

Que signifie pour Gênes de faire partie de l'AIVE ?

Il est indiscutable que notre participation à ce réseau international facilite la visibilité de la ville de Gênes dans le monde, augmente le potentiel de connaissance et de dialogue sur les événements internationaux et constitue une importante occasion de formation pour les administrateurs et les fonctionnaires.

Quelle utilité a l'existence d'un bureau de Ville Educatrice dans l'organigramme de la Mairie?

En effet, le but principal est précisément de pouvoir garantir, du point de vue de la structure municipale, un espace de promotion et de dynamisme destiné à la réalisation de la plupart des politiques publiques actuellement caractérisées par la transversalité des interventions, les capacités de coordination inter et intra-institutionnelles, la méthodologie coopérative, aussi bien entre les services municipaux qu'en dehors de ceux-là.

Quels défis la ville de Gênes se pose t-elle en tant que Ville Educatrice tournée vers le futur?

Nous avons la nécessité et l'opportunité de réactualiser notre parcours de Ville Educatrice en ce qui concerne deux types de questions. La première se réfère aux contenus et la seconde à la méthode. Les interrogations posées n'ont pas tari leur force ni leur profonde signification: « Quelles sont actuellement les politiques sociales et d'inclusion ? Comment affronter les grandes transformations urbaines et sociales ? Que signifie s'ouvrir à la participation citoyenne ? ». Toutes ces questions sont, encore aujourd'hui, actuelles. Nous nous trouvons dans la situation d'avoir à reformuler des réponses que nous

éditorial

sont européennes, pour 4 d'entre elles, et 4 sont latino-américaines. Dans chacune de ces villes, le séminaire se développe en trois sessions : deux sous forme d'atelier et la troisième pour faire une première évaluation du travail effectué.

Dans le premier atelier, les responsables de la direction des services, des départements, des agences ou des entreprises municipales interviennent afin de pointer les facteurs éducatifs implicites existants dans les différentes politiques, initiatives et interventions et de donner une impulsion à la collaboration entre les départements de la Mairie. Divers collectifs citoyens sont invités dans le deuxième atelier, dans la même intention et avec la volonté de développer le travail en réseau, entre eux comme avec le gouvernement local.

L'objectif de la troisième session, dans laquelle intervient l'équipe d'experts de l'AIVE, composée de M. Joan Manuel del Pozo et M. Josep Centelles, et les responsables et les responsables de la Municipalité, est de réaliser une évaluation des sessions précédentes et de proposer un nombre réduit d'actions à engager ou à implanter à court terme par le gouvernement municipal, dans le cadre de la Charte des Villes Educatrices.

Il est prévu, après le dernier séminaire, une session supplémentaire dans laquelle seront évalués les contenus et la méthodologie du séminaire pilote ainsi que les résultats obtenus. Les considérations tirées de l'évaluation constitueront une information indispensable pour une prochaine étape de ce type de formation. Dans cette session, toutes les villes du groupe pilote participeront, en laissant la possibilité à d'autres villes de participer.

Secrétariat de l'AIVE

c/ Avinyó 15, 4ème étage
08002 Barcelone (Espagne)
Tél. + 34 93 342 77 20 Fax. +34 93 342 77 29
E-mail: bidce@bcn.cat

avons à peine ébauchées, parce qu'elles sont déjà dépassées par les changements législatifs, par l'activité des acteurs sociaux, par la croissance incontrôlée d'atomisation des liens sociaux, par la diminution constante des ressources, par le progrès des nouvelles technologies.

En ce qui concerne la méthodologie, il nous semble que le thème de l'analyse et la localisation des ressources citoyennes pour la réalisation d'un projet spécial à la ville ne peut absolument pas être ajourné. Nous comprenons par « ressources » l'effort destiné à impliquer de la manière la plus importante possible, les citoyens à leur futur.

Pour plus d'informations: www.edcities.org

expérience

Sabadell stimule la coresponsabilité citoyenne dans le domaine de la santé

En prenant en compte que la santé est un des aspects les plus importants de la qualité de vie des personnes, le développement des conditions de vie saines et le bon fonctionnement des services publics sanitaires tiennent également une place primordiale pour la population en général.

La Mairie de Sabadell, ville de près de 200000 habitants, est située à quelques 20 kilomètres au nord ouest de Barcelone. En 2000, elle a créé le Conseil Municipal de la Santé avec l'objectif d'améliorer les politiques sanitaires de la ville et la qualité de vie de ses citoyens. Ceci a été concrétisé à partir d'une perspective participative qui tient compte des nécessités de la population, de la vision des différents acteurs sociaux dans la prise de décision et de la planification des politiques de santé de la municipalité.

Dans la phase initiale du projet participatif, l'assemblée a ouvert un débat pour définir les statuts, les mécanismes d'action et la participation du Conseil. Une fois la méthodologie de travail définie, les réunions ordinaires, qui ont lieu 3 ou 4 fois par an, ont pu se dérouler.

Le Service Municipal de la Santé, les représentants du gouvernement autonome, de l'assistance élémentaire, des services hospitaliers, des institutions, des associations de quartiers, des syndicats, des partis politiques et des représentants de quartiers de la ville participent au Conseil.

Il faut signaler aussi la présence de malades avec des difficultés spécifiques (maladies chroniques et mentales) et de leur famille qui peuvent intervenir directement dans les services sanitaires qu'ils reçoivent. Tous les acteurs sociaux qui interviennent, d'une façon ou d'une autre dans le domaine de la santé, ont une incidence.

Ils échangent tous entre eux des connaissances et des informations. Ils rendent possible également la construction et la mise en marche des politiques et des initiatives dans le domaine de la santé, qui sont adaptées aux besoins réels de la population. De plus, inclure la citoyenneté dans la prise de décision permet de favoriser la légitimité des programmes décidés par les administrations comme la coresponsabilité des citoyens eux-mêmes dans la promotion de la santé.

Un des premiers résultats, issu de la dynamique des réunions du Conseil de Santé, a été la création des différentes commissions de travail parmi lesquelles le "Groupe de



Réunion du Conseil

"Les citoyens, les collectifs sociaux et les institutions de Sabadell s'engagent à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de leur ville grâce à leur participation au sein du Conseil Municipal de la Santé"

Travail de la santé mentale", créé en 2001. Ce groupe, parmi d'autres initiatives, a promu la rédaction d'un protocole d'intervention en urgences psychiatriques.

L'autre exemple de travail réalisé par le Conseil est le Projet contre la dépression: un plan de sensibilisation pour sa détection précoce menée par le Consortium Hospitalier Parc Taulí impliquant également la participation de la société civile.

Le Conseil est intervenu aussi dans le processus de création du Plan Municipal contre les dépendances aux drogues, de même que pour les projets de santé communautaire du Plan des Quartiers promu par la Mairie et le Gouvernement autonome catalan afin d'éviter la dégradation et encourager l'amélioration de la qualité de vie des quartiers de Sabadell. On peut citer les cas de Can Puiggener et de Torre Romeu.

L'expérience, de 8 ans de travail, a favorisé la coordination entre les entités, les institutions et la Mairie. Elle a permis de détecter les domaines qui ne sont pas traités et de favoriser la mise en marche de plans spécifiques. Dans un futur proche, le défi est d'augmenter l'implication des citoyens dans la responsabilité individuelle et collective pour les thèmes liés à la santé.

On pourra trouver sur le site www.edcities.org des renseignements plus détaillés sur cette expérience.

présentation: Mairie de Sabadell, Service de la Santé personne à contacter: Mme Teresa Corbella e-mail: tcorbella@ajsabadell.cat

le saviez-vous?

★ Le 26 juin, Santarém a accueilli une rencontre du réseau portugais de l'AIVE dont le thème était: "La délégation de compétences aux municipalités".

★ Au cours des mois de juin et juillet, le séminaire pilote de formation "Ville Educatrice et Gouvernance locale" a eu lieu à Rosario, Quito et Medellin.

★ Guadalajara invite toutes villes de l'AIVE à intervenir sur le thème du XIème Congrès, "Sport, politiques publiques et citoyenneté", sur le blog suivant:
<http://xiaice.guadalajara.gob.mx>

1. La Mairie de Palmela (Portugal) a entraîné la formation de personnes adultes de la municipalité à travers un système de **Reconnaissance, Validation et Certificat de compétences** acquises tout au long de la vie. Les responsables spécialisés conseillent sur les parcours de formation et attribuent les certificats de l'éducation élémentaire ou du secondaire.



04 Villes Educatrices

les voix de la ville

2. Le **Label Diversité** est une initiative du Département du travail de la Mairie de Sao Paulo (Brésil) pour reconnaître et valoriser les efforts des entreprises et des organisations à la promotion de la diversité culturelle, de l'équité et des conditions de travail de leurs employés.

3. **León se bouge et recycle les piles** est un programme de la mairie mexicaine de León qui permet de réduire la contamination de ce déchet. Grâce à cette campagne de sensibilisation, 12 000 tonnes de piles ont été retraitées depuis 2007.

